

## THÉORIES DU RÉCIT : NARRATIVITÉ ET STORYTELLING (LIT-3101)

---

Courriel : rene.audet@lit.ulaval.ca  
Téléphone : 418 656 2131, poste 402459  
Bureau : pavillon Louis-Jacques-Casault, local 4419  
Disponibilités : sur rendez-vous

### DESCRIPTION DU COURS

« Innombrables sont les récits du monde » disait Roland Barthes dans les années 1960. Le discours narratif est en effet omniprésent dans nos vies et nos pratiques (tant sociales que culturelles). Cette capacité humaine de mettre en récit son rapport avec le monde, sa mémoire et ses savoirs détermine profondément les usages du langage, voire plus largement tous les modes de représentation. Réalité commune, la notion de récit est saisissable par toute personne ; toutefois, quand il s'agit de cerner plus spécifiquement sa nature, son fonctionnement et ses rouages, les discours critiques multiplient les hypothèses, les propositions théoriques. C'est à ce foisonnement que le présent cours s'intéressera, de façon à identifier les principales avenues conceptuelles et les incidences critiques de ces points de vue. En phase avec les lieux communs des discours contemporains, le cours interrogera également la notion problématique de *storytelling* : on la trouve partout – en communication, en design, en sciences sociales, en marketing – mais pourtant elle renvoie, sinon à un fourre-tout de connotations, à tout le moins à des sens fort différents qui cohabitent dans l'espace public. S'insérant dans une compréhension générale des aspects associés à la narrativité, le storytelling viendra s'insérer et questionner autrement nos préconceptions du récit.

### OBJECTIFS

- Situer dans la sphère critique la notion de récit, celles corollaires de narrativité et de storytelling ;
- Parcourir une diversité de travaux et de réflexions sur la narrativité ;
- Mettre à l'épreuve diverses conceptions du récit à travers l'examen d'œuvres littéraires et autres productions culturelles ;
- Développer une réflexion critique sur les enjeux posés par la narrativité, en dialogue avec diverses propositions critiques.

### APPROCHE METHODOLOGIQUE ET FORMULE PEDAGOGIQUE

Théorie littéraire, théorie du récit, poétique textuelle, analyse de textes.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

---

#### Échelle de conversion de notes (1<sup>er</sup> cycle)

<b>Excellent :</b>	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	<b>Passable :</b>	D+ = 61-64	D = 55-60
<b>Très bon :</b>	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	<b>Insuffisant :</b>	E = 0-54	
<b>Bon :</b>	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

Exposés magistraux, ateliers et discussions.

## MODALITES D'ÉVALUATION PROVISOIRES

L'évaluation se fera sur la base de trois évaluations (à confirmer lors du premier cours) :

- Synthèse critique de travaux théoriques (30%)
- Analyse sous plusieurs aspects critiques d'une œuvre (35%)
- Examen final (35%)

## CALENDRIER

Il sera présenté à la première séance du cours.

## LECTURES OBLIGATOIRES

Les lectures du cours seront bientôt annoncées.